LA MAISON DE JULIA PLATEL A SAINT-ANDRE RECELAIT D'IMNOMBRABLES PETITS OSSEMENTS CALCINES

LE MARI DE LA SAGE-FEMME, DÉCIDÉ A TOUT AVOUER, A FAIT LE RÉCIT DE SES SANGLANTES OCCUPATIONS DE BRULEUR DE CADAVRES

Le fait-divers que nous publiions dimanche, et qui prend aujourd'hui d'énormes proportions, soulèvera probablement, à côte de l'instruction judiciaire, des débats animés.

Julia PLATEL

Dans notre pays, la pratique de l'avortement est rigoureusement interdite. Cependant, nos lois admettent une grande différence, qui est simplement basée sur la science. L'opération pratiquée avant six mois de gestation est considérée comme avortement et ne relève que du Tribunal correctionnel ; après six mois, elle devient un infanticide, c'est-à-dire un incurtre, un crime, et c'est alors, pour les coupables, la comparution devant la Cour d'Assises

Mais, on va le voir, d'autres considérations sont à retenir dans le cas de Julia Platel.

Une lettre anonyme

Une jeune fille, ouvrière, habitant Frelinghien, rue du Pont Rouge, avec son père, Henri Leloire, artisan maçon, sut qu'elle allait être mère. Marthe Leloire, qui était âgée de 19 ans à peine, avertit son père, lequel est veuf. Henri Leloire, que cette nouvelle atterrait, décida qu'on irait chez une sage-femme de Saint-André, dont la réputation était venue jusqu'à ses oreilles, comme elle était allée jusqu'aux oreilles de beaucoup d'autres.

Marthe Leloire passa dans cette maison bourgeoise quelque peu isolée, qui porte le numéro 5 de la rue Gambetta à Saint-André. Elle passa par les mains de Julia Platel.

Henri Leloire était à peine rassuré qu'il se préparait un ennui bien plus grave que celui d'être le grand-père d'un enfant de père «inconnu». Il bavarda, il se vanta, au cafe et ailleurs, de ce qu'il avait fait subir à sa fille.

Peu de temps après une lettre anonyme arrivait au Parquet de Lille.

Quatre arrestations

Samedi dernier, après une enquête très rapide l'inspecteur principal Coussemacker et l'inspecteur Langlois, de la Police mobile de Lille, arrêtaient le maçon et sa fille à Frelinghien, la sage-femme et son mari à Saint-André.

Ils furent écroués le soir même à la Maison centrale de Loos. Mais déjà, Henri et Marthe Leloire avaient tout avoué au juge instructeur, M. Grosjean.

Le cas Julia Platel

Pour les policiers comme pour le juge le cas de Julia Platel était bien plus important que la malheureuse aventure de la petite ouvrière de Frelinghien.

En 1935, M. Grosjean avait dirigé l'instruction d'une affaire semblable, d'ailleurs plus grave, qui avait valu à la sage-femme de Saint-André plus de trois semaines de prison préventive. Julia Platel passa en jugement. Elle fit appel et, faute de preuve, ne fut condamnée qu'à 3 mois de prison avec sursis et 3.000 francs d'amende.

On n'ignorait pas qu'avant et après cette mésaventure, Julia Platel pratiquait couramment, sinon quotidiennement, ses manœuvres illégales.

L'inspecteur principal Coussemacker se rendit à la prison de Loos et interrogea Marcel Platel, pendant plusieurs heures.

Le mari domestique

Par lassitude, semble-t-il, Platel dit ce qu'il savait, probablement tout ce qu'il savait. Ce fut un récit effarant.

Il était « le mari de Mme Platel » comme on est « la femme de M. Untel ». Il était « M. Julia Platel ».

Energique, autoritaire, Julia Platel était la maîtresse de maison et la patronne. Elle était chef d'entreprise et son époux n'était rien.

Un problème s'était posé : de telles occupations exigent des assistants, mais les aides et les domestiques peuvent être bavards. Julia Platel avait renversé la difficulté : il n'y avait ni assistant ni domestique dans la maison ; Marcel Platel faisait toutes les besognes secondaires.

Il préparait la soupe et il assurait la disparition des petits cadavres.

La tragique maison de SAINT-ANDRE où furent découverts, dans les fourneaux et dans la cour, d'innombrables petits ossements humains brûlés.

« Il y a longtemps que j'en avais assez » dit Platel.

On l'admet facilement.

La maison aux sept foyers

Hier matin, a 7 h. 30, M. Fressard, commissaire divisionnaire ; l'inspcteur principal Coussemacker et les inspecteurs Laffin et Le Blohic, qui menaient Marcel Platel, pénétraient dans la maison de la sage-femme, à Saint-André. Le professeur Muller, médecin-legiste, les accompagnait.

Guidés par l'étonnant époux, ils devaient faire des découvertes hallucirantes.

Dans la maison, sont repartis sept foyers, celui du chauffage central et ceux de six cuisinieres. Des cendres indiquent que tous ces foyers ont brûlé quelque chose au cours des semaines précedentes. Partout, les cendres examinées recéient de petits os calcinés, des os humains. Des os calcinés, il y en a encore dans une poubelle, il y en a d'enterres dans la cour, et c'est horrible.

L'esprit imagine les opérations faites à une cadence industrielle, et les débris humains qu'on fait disparaitre, qu'on brule, dont les cendres envahissent la maison.

Platel confirme : « Elle me passait des paquets ensanglantés, et elle me disait : « Va brûler ça ». Il propose aux policiers de leur montrer les restes de ce qui aurait été l'enfant de Marthe Leloire. Il les conduit à une poubelle et dit : « Voilà ». Ce sont de petits os brûlés, comme tous les autres, que Platel se souvient d'avoir jetés là

L'instruction se poursuit

M. le juge Grosjean, que d'autres affaires avaient empêché de participer à la perquisition, a fait venir Marcel Platel dans son cabinet, au palais de justice de Lille Il a obtenu la confirmation des aveux, alors que Julia Platel les ignorait encore.

La sage-femme sera entendue très prochainement.

D'autre part, M. Grosjean fait rechercher un forain, que Marthe Leloire a désigné comme son ami, ce qui a été confirmé par plusieurs témoignages.

Dans la région lilloise, les gens, que l'arrestation de Julia Platel n'a pas surpris, restent confondus après l'effarante découverte d'hier.

L. JACQUES.

DANS LA SURETÉ NATIONALE

M. Regnault, inspecteur de police spéciale de 5e classe à **Douai**, est nommé inspecteur de police mobile de 5e classe au controle général des services de police criminelle.

Sont promus sur place inspecteurs principaux de police spéciale et mobile de 1re classe officiers de police judiciaire les inspecteurs principaux de police spéciale et mobile de 2e classe officiers de police judiciaire : Cozzi à **Dunkerque**, Cauvry, à **Jeumont**.

Est promu sur place inspecteur de police speciale et mobile de 1re classe, officier de police judiciaire, inspecteur de police speciale et mobile de 2e classe officier de police judiciaire : Thélier, à **Lille**.

Est promu sur place inspecteur de police speciale et mobile 5e classe, l'inspecteur de police mobile de 6e classe Kerjan, à **Feignies**.

Est promu sur place inspecteur de police spéciale mobile de 6e classe, l'inspecteur de police spéciale mobile de 7e classe Choutier, à **Lens**. Les inspecteurs de police spéciale et mobile 6e classe sont promus succ. à la 5e, 4e, et 3e classe, Thomas, à **Béthune**, Blay, à Dunkerque.

Est promu sur place à la 3e classe le commissaire de police de 4e classe Pigeon, à **Comines**. Est promu sur place à la classe exceptionnelle le commissaire de police de 1re classe Jakabowits à **Hénin-Liétard**.

APRÈS LE GRAND PRIX DE PARIS

Après les emotions du Grand Prix de Paris et ses déceptions, les amateurs sont heureux de retrouver leur Loterie favorite c'est-à-dire la Loterie des Régions Libérées.

Aussi s'empressent-ils d'acheter les derniers billets et de s'assurer ainsi la meilleure chance pour le prochain tirage qui aura lieu **dans 3 jours à Charleville.**

Avec un seul billet des « Régions Libérées » prenez deux chances pour le 4 juillet.

COUR D'APPEL DE DOUAI

CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION

La Chambre des mises en accusation, présidée par M. Luro, a renvoyé mardi devant le Tribunal militaire permanent de Lille, le maréchal des logis vaguemestre Andre Retspinger, du 4e Régiment de Spahis Marocains à Seclin, accusé de faux en matière de comptabilité militaire et de détournements.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, r. du Collège
BUREAUX : Avenue Sully — Téléphone : 276.

On répare l'Avenue des Cottages

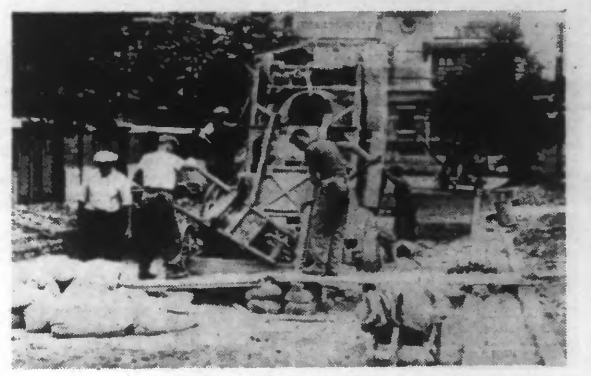

La chaussée de l'avenue Les Cottages qui relie l'avenue Jean-Jaurès à la mairie de Croix, était en piteux état et la traversée de cette rue était un calvaire pour les véhicules. D'ici peu, la situation sera complètement changée puisque l'on procède actuellement à la mise en état et au rechargement de cette chaussée. On voit sur notre cliché un aspect de ces travaux qui sont entamés depuis quelques jours.

LE NOUVEL HORAIRE DE LA LIGNE D'AUTOBUS LEERS WATTRELOS TOURCOING

UNE RECLAMATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

La Chambre de Commerce de Roubaix a adressé à M. le directeur de la Compagnie l'E.L.R.T., la lettre suivante, au sujet du nouvel horaire adpoté sur la ligne P (autobus Leers-Wattrelos-Tourcoing) :

« Me référant a ma lettre du 22 juin courant, j'ai l'honneur d'attirer, de la manière la plus sérieuse, et pour des considérations analogues, votre attention sur l'insuffisance du nouvel horaire adopté sur votre ligne P.

» J'ai reçu en effet des réclamations extrêmement pressantes des habitants des quartiers desservis par cette ligne. Comme ceux qui se plaignent de la réduction du service sur la ligne S, ils font remarquer que leurs besoins ne sont plus assurés par le « Service public » qui, en acceptant la concession du transport public, a assuré, ipso facto, la mission de le faire intégralement.

» Comme je vous le disais dans ma lettre precitée, la Chambre de Commerce partage cette opinion. Elle ne peut admettre que vous puissiez être autorisé à faire un choix parmi les parcours que vous aviez demandé à desservir et à éliminer ceux que vous jugez, d'une manière unilaterale, insuffissamment rémunérateurs. Votre concession forme un ensemble dont on ne peut admettre de voir dissocier sans autre forme, telle ou telle partie, sous peine de remettre en question son principe même.

» J'ajoute que la Chambre de Commerce, en adoptant cette attitude, qui lui apparait de stricte logique, entend défendre non seulement les moyens de transport du personnel des maisons de sa circonscription ; mais qu'elle envisage, pour une part au moins aussi importante, les intérêts du commerce de détail des communes intéressées. La suppression des facilités de communication entre les centres de celle-ci aura pour effet immédiat une perte de clientèle pour les commerçants qui y sont instiles.

» Le commerce local vous a fait connaitre de la manière la plus pressante son point de vue. J'ai l'honneur de vous informer que la Chambre de Commerce, en sa séance du 25 juin, a décidé de lui donner son appui le plus complet.

» Je vous renouvelle donc, M. le directeur, ma demande relative à une nouvelle étude des conditons d'exploitation de votre ligne S, en y joignant une réclamation analogue tendant à obtenir le retour à une cadence plus fréquente des autobus de la ligne P.

» Comptant que vous voudrez bien cette lettre en très sérieuse considération, je vous prie d'agréer, M. de directeur, etc...

DE PLUS EN PLUS FORT

2 grosses éponges de nettoyage pour 4 fr. 75 chez **Alfred WALRAVENS, 104-106, Rue du College, ROUBAIX**. Angle Rue du Fort Tél. 330.00. 3524

LES FÊTES DES QUARTIERS Ste-ELISABETH-FRATERNITÉ

Au cours des réceptions officielles qui eurent lieu dans une salle de l'école de la rue Decrème, M. J. Delerue, président du Comité général des festivités, remercia M. J. Lebas, maire de Roubaix, ministre des P.T.T., les représentants de l'administration municipale, et des comité des fêtes, venus à la réception : il félicita chaleureusement ses collaborateurs et plus particulièrement, M. E. Vanandruel fils secrétaire-général, qui fut la cheville ouvrière de ces fêtes, M. Vanandruel fils, secrétaire-général asurra que le double but qu'il s'était assigné était attent, distraire, amuser, récréer le plus de monde possible dans ces deux quartiers, et ensuite verser une somme assez rondelette dans la caisse de la belle œuvre mutuelle des convalescents de l'hôpital de la Fraternité, pour secourir, les malheureux, les pauvres honteux, les déshérités de la fortune.

M. Lebas, maire de Roubaix, ministre des P.T.T. remercia le Comité pour sa réception et adressa des félicitations au comité des fêtes pour la bonne organisation de ces réjouissances.

Lundi soir, une promenade flamande eut lieu dans les quatre coins du quartier, pr la clique scolaire de la fédération des amicales laïques.

Pour clôturer ces fêtes, un concert artistique organisé par le club des XIV aura lieu le jeudi 1er juillet à 19 h., salle du foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules Guesde, à l'issue du concert, tirage de la grande tombola.

LES CONGÉS PAYÉS DANS LE TEXTILE

La section textile du groupement patronal interprofessionnel de Roubaix-Tourcoing (siège : rue Pauvrée, à Roubaix) a conclu l'accord suivant avec les syndicats ouvriers en vue des congés payés :

« Entre M. Wiart, secrétaire de la section textile du groupement patronal interprofessionnel de la région de Roubaix-Tourcoing, d'une part et MM. Delvainquière, Moerman, Delobelle, secrétaires ouvriers de Roubaix-Tourcoing ; MM. Lefebvre, Casiez, secrétaires ouvriers de Tourcoing ; M. Liagre, secrétaire ouvrier de Lannoy ,d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

1° La période des congés commencera le dimanche 25 juillet au matin et se terminera le dimanche 8 août au soir ;

2° L'indemnité des congés sera calculée sur 440 heures pour les ouvriers ayant six mois de services continus dans l'établissement et sur 80 heures pour ceux ayant un an de services continus au moment du départ en congé.

» Conformement au décret du 1er août 1936, les ouvriers n'ayant pas six mois ou un an de services continus au 25 juillet, mais remplissant ces conditions avant le 1er octobre toucheront le complément de leur congé au moment où ils auront six mois ou un an de services continus, sous réserve qu'ils fassent encore partie de l'établissement à ce moment :

3° L'indemnité horaire sera la suivante :

a) Pour les ouvriers et ouvrières travaillant à l'heure : salaire horaire au moment du départ ;

b) Pour les ouvriers et ouvrières travaillant à la tâche, la moyenne horaire individuelle sera calculée sur la période à partir de l'application de la dernière hausse (2, 3, 4, 7 juin) jusqu'à la mise en conge et obtenue en divisant le salaire total gagné dans cette période par le nombre d'heures de travail réellement effectuées par l'ouvrier ou l'ouvrière.

4° Les ouvrières et ouvriers n'ayant pas droit au congé au 25 juillet recevront un bulletin spécifiant cette absence de droit ou le cas échéant indiquant le nombre de jours auxquels ils pourraient éventuellement avoir droit avant le 1er octobre. — Fait à Roubaix le 19 juin 1937 ».

UN BATEAU DE TRÈS GROSSES

éponges « Garby » à 5 fr. est arrivé chez **Alfred WALRAVENS, 106-108, Rue du Collège, ROUBAIX**. Angle Rue du Fort. Tél. 330.00 3524

LES FÊTES DU CENTRE

Rappelons que pour le Gymkana automobile, comme pour la course des garçons de café, organisés samedi prochain par l'Union des commerçants du centre, les inscriptions seront reçues à l'Hôtel du Centre, 21, Grand Place. De même pour le concours d'enfants costumés, qui aura lieu dimanche 4 juillet, sur la Grand Place à 17 heures. On peut s'inscrire immédiatement à l'Hôtel du Centre. Ce concours comprendra trois catégories : Enfants costumés, voitures d'enfants décorées ou fleuries, voitures de poupées décorées ou fleuies. Il est doté de plus de 500 f. de pix en espèces.

Un concous de ballonnetes aura lieu aussi, toute la journée du dimanche 4 juilet. 300 fr. de prix récompenseront les concurrents.

Braderie du Centre, lundi prochain, toute la journée.

CARNET

MARIAGE. — De nombreux « faire-part » s'étant égarés, nous informons nos lecteurs que le mariage de M. Jean-Pierre PLICHON, député, avec Mlle Odile DESMYTTERE sera célébré mardi prochain, 6 juillet, à 11 h. 30, en l'église Saint-Eloi, à Hazebrouck.

Le Cercle Horticole en excursion à Bruxelles

Un très agréable voyage a été réservé le dimanche 27 juin aux membres du Cercle Horticole qui, sous la conduite de leur président actif, M. A. Dablemont ont pu, après avoir admiré les beautés de la capitale belge, visité en détail, sous la conduite d'un des professeurs, les importantes cultures de l'Ecole Nationale d'Horticulture belge. Une gerbe de fleurs a été déposée à Bruxelles sur la tombe du soldat inconnu, une autre à Wilvorde au souvenir édifié pour les anciens élèves de l'Ecole d'Horticulture, morts au champ d'honneur.

Le Conseil d'administration du Cercle Horticole rappelle à ses membres que, pour les concours, visite des jardins du 10 août et pour le concours d'été : balcons et fenêtres fleuris, la liste d'inscription sera close le 15 juillet.

Adresser les demandes au secrétaire, M. J. Bonte, 174, rue Jean Jaurès, à Croix

Le concert radiodiffusé de la Grande Harmonie

Nous avons annoncé le concert que doit donner ce soir, dans la salle du Conservatoire, rue de Soubise, la Grande Harmonie. Voici le programme de cette magnifique audition :

« Le Vaisseau Fantôme », ouverture, Wagner ; « Rapsodie basque », Ph. Gaubert ; Bourrées d'Auvergne », P. Cassadesus ; « Orphée », menuet, Gluk ; flûte solo, M. Fernand Dusausoy, premier prix du Conservatoire de Paris ; Concerto pour clarinette, Weber ; Solistes : MM. Carpentier, premier prix du Conservatoire de UParis ; Vandenhautte, Salmon, Behiels, Broux, Delmet, Sakezyn, Cuvelier, Doyen, Aelbrechy, Castelain, tous lauréats de Conservatoire ; Solo de trompettes, de Chapuis ; soliste M. Maurice Leclercq, premier prix du Conservatoire de Paris ; « Théodora » (suiet en deux parties), de X. Leroux ; « Le Crépuscul ds diux », march funèbr, Wagnr ; « Gwndoline », ouverture, de Chabrier.

Nous rappelons aux amateurs désireux d'assister à ce gala artistique gratuit que les portes seront rigoureusement fermées durant les exécutions et que le silnce le plus formel doit régner dans la salle en vue de ne gêner en rien cette émission qui commncera à 8 heures 30 précises.

L'EXPOSITION DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DES ARTS

L'exposition des travaux d'élèves de l'école des arts qui va s'ouvrir jeudi après la cérémonie de la distribution des prix, illustre parfaitement la participation de l'enseignement technique, effectuée sous l'egide de l'école roubaisienne à l'exposition de Paris. Nos lecteurs savent que l'établissement de la place Chevreul, que dirige depuis huit ans M. J. Chaleyé, a été choisi pour « interpréter » la partie textile du Musée d'Art Moderne, où doivent être représentés également, les arts graphiques, la mécanique, l'industrie céramique et du bâtiment. L'école des arts sous l'impulsion de son directeur, a si bien réalisé la fusion de l'art et de la technique qu'elle était naturellement désignée pour illustrer ses méthodes d'adaption de l'art à la technique.

L'excellence de cette méthode apparait à un rare degré à l'exposition d'élèves dans les réalisations obtenues par l'application de l'art au textile. Elle est démontrée lumineusement par les travaux d'élèves des cours d'art textile, qui par le truchement de la mise en carte, ont synthétisé dans les étoffes, l'enseignement reçu. Elle apparait aussi dans une magnifique tapisserie artistique « La Pastorale », réalisée industriellement, mais toujours par l'intermédiaire du dessin.

La valeur de cette méthode d'art appliqué à la technique n'apparait pas seulement dans le domaine des réalisations textiles. Elle est démontrée aussi par les travaux d'autres cours que les Roubaisiens tiendront à aller admirer. Et félicitons l'animateur de cette école et ses collaborateurs de cette belle exposition.

AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Voici la suite des résultats des examens de fin d'année :

Classes d'Harmonie et contrepoint (professeur M. Francis Bousquet). — Contrepoint: 2e prix à l'unanimité, Eveiy Georgette.

Harmonie : 1er accessit à l'unanimité Devreese Lucia ; 2e accessit, Verstraete René.

Le jury était composé de : MM. Fr. Bousquet, président-directeur : Victor Gallois, directeur du Conservatoire de Douai; Henri Bouillard, professeur au Conservatoire de Lille ; Georges Perment et Mme Cécile Picavet-Bacquart.

Piano, classes supérieures (professeurs: Mlle Hordoir et M. Seutin. — 1er prix Deboé Irma; Evrard Jeanne ; 2e prix. Noclin Lucienne, Crupelandt Georgette, Vervaecke Gabrille; 1er accesit. Brésard Monique et Demulier Andrée ; 2e accessit, Dereux Cécile, Favère Georgette.

Le jury était compose de : MM. Fr. Bousquet, président-directeur : Victor Gallois, directeur du Conservatoire de Douai ; MM. V. Valentin et O. Isoré, administrateurs ; Georges Perment ; Mlles Dewyndt et Bayart.

Les concours publics de violon et violoncelle. — Jeudi 30 juin, à 16 h. 45, salle Pierre Destombes aura le concours de violon et violoncelles, classes supérieures.

Violon. — morceaux imposés: Largo de la 5e sonate de Bach ; Rondo Capricioso, de St-Saëns.

Concourrents : Valet Albert, 2e prix 1936; Plogaerts Joseph, 2e prix 1936 ; Krieger Charles, 2e prix 1936 ; Mlle Desbuquois Jeanne, 2e accessit 1936.

Violoncelle. — Morceaux imposés, 1er mouvement concerto de E. Lalo ; Granada, de Joaquin Nin

Concurrents : Dubus Charles, 1er année ; Florin Roger, 2e prix 1935 ; Peisz Othon, 2e prix 1935 ; Gréve René, 2e accessit 1936.

CUISINEZ au GAZ
Simplicité
Propreté
Economie
Voyez les appareils sélectionnés pour vous à la
S.A.G.E.
32, rue Faidherbe
(Angle rue des Ponts-de-Comines)
LILLE
RÉCHAUDS avec four, à 295 fr.
payables 20 fr. par mois
CUISINIÈRE complète, grand four, 4 brûleurs, estampillée A T G, 1.175 fr.
payable 90 fr. par mois

ARRESTATION D'UNE EXPULSÉE

Les inspecteurs de sûreté Nisse et Alard ont arrêté une allemande, expulsée du territoire français Pélagie Urbaniak, 22 ans, sans domicile, ni profession. Elle a été tranférée à Lille.

UNE GLACE VOLE EN ÉCLATS

Au cours d'une récente nuit, un malandrin a brisé la glace du café exploité par M. Georges Harle, 246, boulevard Gambetta. Préjudice : 630 fr.

MLLE L. COUTEAUX, DIRECTRICE DU COLLEGE DE JEUNES FILLES PREND SA RETRAITE

Mlle Louise Couteaux, directrice du Collège des Jeunes filles de Roubaix, va quitter l'établissement auquel elle a donné une si grande impulsion. Elle prend sa retraite, après une carrière particulièrement longue et féconde dans l'enseignement. On note en effet son passage avant la guerre au lycée de Verdun; pendant les hostilités, au lycée de garçons de Saint-Germain-en-Laye ; après l'armistice elle professe au lycée de Colmar et se voit peu après désignée pour diriger le collège de jeunes filles de Sedan. Enfin, il y a trois ans et demi, Mlle Couteaux était nommée directrice du collège de jeunes filles en remplacement de Mme Sévérin à Roubaix où sa compétence éclairée et son inlassable activité lui ont attiré de nombreuses sympathies

Devant l'importance grandissante du collège de jeunes filles, elle a sû faire face aux problèmes multiples qui se présentaient à elle et elle a eu le plaisir de voir combler ses désirs par l'agrandissement des locaux actuels et l'adjonction de nouveaux bâtiments.

En janvier 1933, elle avait été nommée Chevalier de la Légion d'Honneur au titre de l'enseignement.

LE COMITE ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT

Ce Comité informe les mères de famille fréquentant la consultation des nourrissons de la rue de Flandre, que les séances reprendront comme d'habitude à l'école maternelle tous les jeudis de 10 à 11 heures.

ACHETEZ A L'USINE G. POILLON MEUBLES 30 % DE GAIN
216 RUE DE LILLE LA MADELEINE (CAPS J.P.)

COLLEGE DE JEUNES FILLES

L'examen d'entrée dans la classe de sixième et les examens de passage dans les autres classes sont fixés au vendredi 2 juillet à 8 h.

Les familles sont priées de faire inscrire leurs enfants avant le 1er juillet et de fournir le dossier suivant à la direction, 6, Boulevard de Douai : 1. Un extrait de l'acte de naissance sur papier timbré ; 2. Un certificat de bonne conduite et un certificat scolaire ; 3. Un certificat de revaccination ; 4. Un certificat médical.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

(Semaine du 21 au 26 juin)

Bœufs, au kilo : 1re qualité 11.00 à 12.00 ; Vaches, 1re qual. 10 à 10.50 ; Génisses, 1re qui. 12 à 14.00 ; Taureaux, 1re qual. 10 à 10.50; 2e 9.00 ; Veaux 1re qual. 13.00 à 15.50 ; 2e qual. 11,75 à 12.75 ; 3e qual. 10.00 ; moutons, 1re qual. 16 à 16.50 ; porcs, 1re qual. 10.75.

AU CLUB ROUBAISIEN DU CHIEN DE DEFENSE

Le tempa s'étant mis de la partie, la démonstration organisée par ce Club sur son terrain a obtenu un succès. Douze chiens ont montré au public qui assistait nombreux à ce spectacle, leurs vaillantes qualités d'obéissance, d'entrain au travail et d'amour pour leur maître.

Le Jury composé de MM. Louis Croes et Achille Delannay a jugé les différentes épreuves en toute impartialité et à la satisfaction de tous.

Le classement a donné les résultats suivants :

1. « Duc », appartenant à M. Daback, du Club Cynophile Tourquennois, a obtenu 340 points 25 et a ainsi emporté la médaille offerte par M. Lebas, maire de Roubaix, au lauréat de cette journée ; 2. « Wolf », à M. Debœuf, des « Mordants de Bousbecque », 330 points; 3. « Diane » à M. Damman, Club Cynophile Roubaisien, 317 p. 25 ; 4. « Didier », à M. Vanroeckegem, Club du Crêchet, 261 p. 50. Viennent ensuite « Zaza » à M. Samyn ; « Cap » à M. Dorchy ; « Tony » à M. Briselier ; « Sultan » à M. Janssens et « Athos » à M. Scholz.

Durant quelques courts instants, le public a eu l'occasion de voir le merveilleux travail du bon chien « Botof » appartenant à M. Verhoeven, tout à l'honneur de ce dernier.

Le famepx chien « Kiki », du Club Roubaisien fit aussi une très courte apparition dans quelques exercices très réussis. Ne manquons pas de rappeler que « Kiki » appartenant à M. Guilbert a remporté de haute lutte la demi-finale du Championnat de France qui s'est déroulée samedi dernier à Lille et où tous les meilleurs chiens actuels du Nord, étaient présents.

La tombola tirée à l'issue de cette manifestation a donné les résultats suivants: 243 — 773 — 775 — 517 — 772 — 38 798 — 195 — 19 — 790 — 177 — 110 251 — 304 — 12 — 809 — 998 — 671 212 — 372 — 368

Les lots sont à la disposition des gagnants à usiége du club, 107, rue Cuvier, à Tourcoing, où ils leur seront délivrés contre remise de leur billet.

Les lots non réclamés pour le dimanche 11 juillet resteront acquis à la société.

Sociétés et Comités

SYNDICAT DES BOUCHERS-CHARCUTIERS. — Réunion générale jeudi 1er juillet, à 16 h. 30, 36, rue Lacroix. Causerie concernant la loi de 40 heures.

TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Tous les retraités sont cordialement invités à assister à la réunion générale des retraités des chemins de fer, qui aura lieu dimanche 4 juillet, à 9 h. 30, à la Bourse du Travail de Roubaix, boulevard de Belfort.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mercredi à 20 h., répétition générale.

EXCURSION. — L'Association des anciennes élèves de l'Ecole Pratique de jeunes filles organisent leur excursion annuelle le dimanche 11 juillet à la charmante plage belge de « Le Coq ». Prix de l'autocar : 20 fr. S'inscrire à l'Ecole place Notre-Dame le lundi soir, de 18 h.30 à 19 h. 30.

uuméros gagnants de la tombola gratuite de la *kermesse* du 6 juin :

4693 — 1728 — 3796 — 3610 — 2679

Tous les numéros terminés par 578, 876 et 86.

UNION DES ARTISANS DE LA REGION DU NORD (U.A.R.N.). — Permanences : Ce mercredi 28, rue Pauvrée, de 19 h. 30 à 20 h. 30 ; jeudi 13, rue du Pays, de 17 à 19 h. ; vendredi 242, boulevard de Strasbourg, de 19 h. 30 à 20 h. 30, pour tous renseignements, comptabilité, fiscalité, contentieux, etc...

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi 30, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

LES ARTISANS REUNIS. — Ce mercredi 15, rue Pauvrée, de 18 à 20 h., et jeudi de 15 à 19 h., permanences : Renseignements sur registre des Métiers.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

COURSE A PIED. — **Amicale Paul Bert.** — A l'occasion des fêtes du 14 juille, l'Amicale Paul Bert organise avec le concours de la municipalité une course pédestre qui se déroulera dans les rues du quartpier, cette course de 1.500 mètres dotée de 100 fr. de prix est ouverte à tous les amateurs ; le départ sera donné à 9 h., rue du Cartigny et l'arrivée est prévue rue Edison.

A 10 h., rue de Constantine aura lieu une course de lenteur en vélo dotée de 30 fr. de prix. Les inscriptions pour la course à pied sont reçues chez Leleu 45, rue du Cartigny et pour la course de lenteur chez Vandeputte, 100, rue de Constantine.

NATATION. — **Swimming-Club.** — Aujourd'hui à partir de 18 h. la piscine de Luna-Parck au Croisé-Laroche, entrainement obligatoire pour les équipes 1 et 2 de water-polo. Courses de style avant le matche d'entrainement.

AU RACING-CLUB. — **Cartes d'abonnement pour la saison 1937-1938.** — Le Comité du Racing-Club de Roubaix informe ses membres que les cartes d'abonnement aux matches professionnels de la saison 1937-38 seront incessamment mises en recouvrement.

Il les prie de bien vouloir réserver bon accueil aux personnes chargées de les présenter et de faciliter leur tâche en donnant chez eux des instructions dans le cas où ils seraient personnellement absents. Le prix des cartes est le suivant : Carte Bienfaiteur : 1.000 fr. ; Carte Protecteur : 500 fr., Tribune d'honneur; Carte Tribunes : 250 fr. ; Carte Premières : 150 fr. ; Carte Seconde couverte : 100 fr. ; Carte Populaires : 75 fr.

PREPARATION MILITAIRE. — **Société de gymnastique « L'Ancienne ».** — Les cours de Préparation militaire reprendront début de septembre, sous la direction de M. Vandorpe, sergent de réserve, de l'Ecole de Perfectionnement de Roubaix.

La société a obtenu de brillants succès cette dernière saison, tant aux examens du B.P.E.S.M. qu'au concours de tir et d'Education physique organisé par le Service départemental de l'Education physique du Nord.

Les jeunes gens désirant faire partie de cette section pour la saison 1937-1938 peuvent dès à présent se faire inscrire tous les mardis, de 19 h. 30 à 20 h. 30 au local, 8, rue du Grand-Chemin, Roubaix, au cours des séances d'Education physique ou au cours de l'entraînement d'athlétisme qui a lieu le jeudi au Stade Roubaisien, à 18 h. 45.

La cotisation reste fixée à 15 fr. par an, les visites médicales ont lieu deux fois par an.

ATHLETISME. — **Société de gymnastique « L'Ancienne ».** — La société présentera dimanche 4, au Parc Municipal des Sports, 50 jeunes gens à l'examen organisé par l'Union des sociétés da gymnastique de l'arrondissement de Lille, en vue de l'obtention du Brevet Sportif Populaire.

Les jeunes gens désirant passer ce brevet peuvent se faire inscrire au siège de la société 8, rue du Grand-Chemin, Roubaix, mercredi et vendredi, de 19 à 22 h. ou jeudi à 18 h. 45, au Stada Roubaisien ou à lieu l'entraînement d'athlétisme. (Se munir d'une pièce d'identité).

NATATION. — **eLs succès du Sport Ouvrier Roubaisien.** — Dimanche dernier, a eu lieu la traversée de Loos ; les nageurs et nageuses du S.O. se sont distingués particulièrement.

Voici les classements obtenus :

Grande traversée : 5. Notte ; 6. Comblez, J. Legros ; 10. Florin.

Petite traversée (juniors) : 1. Debroe ; 2. Cnudde ; 5. Boussemart ; 7. Vanmenen; 8 Vanhulle ; 13. Wellman ; 15. Clinsport; 19. Gernez.

Petite traversée Dames : 1. J. Delberghe ; 2. A. Delberghe ; 4. Watteau ; 6. Brulois. A l'arrivée eut lieu des épreuves réservées aux jeunes.

25 m. brasse : 1. Vanakere ; 2. Wattine; 3. Caulette ; 4. Degryse, tous de Roubaix.

25 m. crawl : 1re série : 1. Brulois ; 2. Moularts ; 3. Viane ; 4. Delobelle.

2e série : 1. ex æquo, Taibi, Vanhoeck (Roubaix) ; 3. Lesaffre (Lille) ; 4. Reemakers.

50 m. brasse : 1. Vammenen (Roubaix); 2. Boussemart (Roubaix) ; 3. Derieppe (Lille) ; 4. Florin (Roubaix).

50 m. crawl : 1. ex æquo, Taibi et Cnudde (Roubaix) ; 3. Vanhoeck (Roubaix) ; 4. Wellman (Roubaix) ; 5. Lesaffre (Lille).

Mercredi, à 19 h. 30, entraînement général en vue des championnats fédéraux.

Courses 50 m. crawl minimes, 100 m. brasse minimum, 200 m. brasse juniors, 200 m. crawl juniors et seniors, water-polo. Présence indispensable de tous les équipiers 1 et 2. Entraînement en vue de la demi-finale du Championnat de France.

PÊCHE. — Dimanche 4, départ pour la pêche en Belgique 4 h. S'inscrire chez Rodoux-Demons « Au Beau Dimanche », 2, quai du Sartel, Roubaix, et chez Depraetere, 161, rue Lacroix.

CYCLO-TOURISME. — **Nord-Touriste.** Excursions cyclo touristique du Nord Touriste du dimanche 4 juillet.

1. Condé-sur-Escaut, 1 jour, 100 kil. Départ pour Roubaix et Tourcoing, Hôtel de Ville à 5 h., Lille rejoint Tournai Gare 6 heures. Capitaines de route : MM. Bétremieux, Delezenne, Debue.

2. Ingelmunster, demi-journée, 50 kil. Hôtel de Ville pour Lille et Roubaix à 6 heures. Tourcoing rejoindra Mont-à-Leux, Douane à 6 h. 30. Capitaines de route : MM. Deschemakers, Van der Meeren, Liemans.

ETAT CIVIL

Publications. — Victor Vancief, chef de fabrication, rue de Rocroi 57 et Denise Scherpereel, employée de Croix ; Hilaire Vranckx, employé de banque, boulevard Gambetta 210 et Marcelle Franchomme, rue Léon Allart, 7 ; Marcel Vandewalle, zingueur, rue de Tournai, Maisons Masure, 5 et Marcelle Soens, soigneuse, boulevard de Reims, 55 bis ; Edgard Delbecq, ébéniste, rue du Chevalier Roland 50 et Alice Dubois, servante à Tourcoing ; Emile Wittebolle, second de fabrication de Croix et Madeleine Copejans, piquiriére, rue Galvani, 32 ; Emile Deschamps, mécanicien, rue Louis-Decottignies 45 et Simone Canieau, piquiriére, rue Pierre de Roubaix, 245 ; Raymond Dubus, plombier, de Mouvaux et Simone Hubrecht, soigneuse, rue des Jardins, 4 ; Léon Delbergue, employé de chemin de fer de Croix et Irène Masses, sténo-dactylo, rue de Mons, 4 ; Jules Degrandsart, couvreur, rue Henri Regnault 90 et Rosa Vanoudewater, piquiriére, rue de Denain, 98, Cour Tranchou, 1.

André Vermeulen, chaisier, de Wattrelos et Aurore Declerck, double